



Prévention – promotion de la santé des personnes placées sous main de justice : Elaboration d'une stratégie régionale

Direction de la Protection de la Santé et de l'Autonomie Pôle Vulnérabilités en santé Département Précarités et Addictions





1. Contexte :
santé des
personnes
placées sous
main de justice

2. Indications interministérielles quant au développement de la stratégie

3. Actions PPS mises en place sur le territoire

4. Perspectives





1. Contexte : santé des personnes sous main de justice





Contexte : santé des personnes sous main de justice

Historique

2017 : stratégie « santé des personnes placées sous main de justice »

Axe 2 : développement de la promotion de la santé pour ces publics

Feuille de route « santé des PPSMJ 2019-2022 »

 Actions conjointes de professionnels (sanitaires, pénitentiaires, éducatifs) dans l'esprit de la Charte d'Ottawa : le développement d'actions PPS est une priorité.

Plans faisant références aux PPSMJ

- 2018-2022: Plan national de mobilisation contre les addictions
- 2021-2024 : Feuille de route santé sexuelle
- 2018 : Feuille de route santé mentale et psychiatrie

Schéma régional de santé - ARS NA





Contexte : santé des personnes sous main de justice

Spécificités des publics

- → Cumul de difficultés sociales, sanitaires, éducatives ou liées aux discriminations.
- → Plus de personnes malades au moment de l'incarcération qu'en population générale

Déterminants de santé liés à l'incarcération :

- Facteurs de risques (promiscuité, enfermement, privation de liberté) qui peuvent provoquer stress, perte d'estime de soi, retrait social...
- Procédures d'extractions qui génèrent du renoncement au soin (aggravées par la surpopulation carcéral et les conditions de détention)
- Pas d'accès à internet → frein à l'information sur la santé
- Une occasion d'atteindre les personnes avec des difficultés d'accès au soin / à la prévention





Contexte : santé des personnes sous main de justice

Les mineurs en détention

2013 : PJJ Promotrice de Santé

Depuis 2018, partenariat ARS Nouvelle-Aquitaine et DIRPJJ

 Module Santé: accès et mobilisation des ressources de santé pour les jeunes ayant des besoins de santé spécifiques ou à risque de rupture de soin, sur prescription judiciaire.

Actions prenant en compte la famille de ces jeunes encore rares.

PPSMJ milieu ouvert

- → Sursis, libération conditionnelle, travail d'intérêt général, sous surveillance électronique, placement à l'extérieur
- → Sortants de détention : enjeu majeur de la santé dans la réinsertion

Risque élevé de passage à l'acte suicidaire et de rupture de soin





2. Indications interministérielles quant au développement de la stratégie





Instruction interministérielle 7/09/2023 – mise en place d'une stratégie régionale de promotion de la santé en milieu pénitentiaire

D'une approche uniquement curative vers une approche Promotion de la Santé

- Prise en compte de la santé physique, psychologique et sociale
- Approche par milieux de vie
 - > Déterminants de santé, dont conditions de vie
- Développer le pouvoir d'agir via des méthodes participatives
- Renforcer les compétences psycho-sociales et la littératie en santé
- Intégrer des objectifs de :
 - Promotion de la santé mentale
 - Approche globale et positive de la santé sexuelle
 - > Lutte contre les addictions, réduction des risques et des dommages
 - Autres : santé orale, PPS des personnes âgées et en situation de handicap, sport-santé, activité physique et sportive (activité physique adaptée, lutte contre la sédentarité), alimentation, vaccination...





Indications interministérielles quant au développement de la stratégie

Une stratégie à plusieurs niveaux

National

Mise en place de programmes de promotion de la santé en établissement pénitentiaire

- Démarches participatives
- Développement des compétences psycho-sociales
- Approches pluri-thématiques
- Approches populationnelles
- Approches structurelles

Régional

Intersectorielle, interprofessionnelle, soutenant la participation des PPSMJ.

- Coordination par un référent de l'ARS en lien avec le référent santé de la DISP, PJJ et avec l'IREPS
- Partenariats avec IREPS et/ou autres acteurs associatifs
- Programme d'action mobilisant un comité régional composé de professionnels des USMP, administrations pénitentiaires, PJJ, acteurs médico-sociaux, associations...
- Etat des lieux des besoins au sein des établissements pénitentiaires
- Communication auprès des acteurs

Local

Un projet PPS par établissement pénitentiaire

- Construit entre équipes somatiques et psychiatriques exerçant auprès des détenus
- Inscrit dans le projet médical de l'hôpital de référence
- Sous la coordination de l'USMP
- Présenté au COPIL de promotion de la santé
- Référents « Promotion de la Santé » au niveau de l'USMP, de l'établissement pénitentiaire, de la PJJ
- Réajustable en fonction des retours d'expérience





Objectif SRS ARS Nouvelle-Aquitaine 2023-2028 – volet PPS à destination des PPSMJ

Développement de la prévention, la promotion et l'éducation à la santé sur des thématiques prioritaires (addictions, risques infectieux, santé sexuelle, nutrition...) et poursuivre les actions de prévention et de repérage précoce des troubles psychiques notamment sur la crise suicidaire

Impulser la mise en place de comité de pilotage prévention, promotion et éducation à la santé au sein de la détention,

Favoriser l'accessibilité à la prévention en santé bucco-dentaire et l'accès aux soins dentaires.





3. Actions de prévention, promotion de la santé mises en place en Nouvelle-Aquitaine





19 projets financés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine en 2023

- > 15 projets sur le thème des addictions (dont 13 portés par Addictions France)
- 1 projet sur la santé sexuelle (AIDES)
- > 3 projets de promotion de la santé portés par les centres hospitaliers avec des thématiques variées (alimentation, activité physique, santé dentaire, estime de soi...)





79 actions mises en place en 2021 par la DISP, la PJJ et l'ARS (ORS NA)

2/3 des actions:

CONDUITES ADDICTIVES

- Addiction France en lien avec la DISP et la PJJ: formation des professionnels, groupes de parole, stages d'alternative à la peine, accompagnement individuel...
- Centres hospitaliers : prise en charge des détenus
- Etablissements pénitentiaires : prévention des overdoses en sortie de détention, sensibilisation et orientation vers le soin, ateliers basés sur les compétences psycho-sociales...

ALIMENTATION, ACTIVITE PHYSIQUE

- · Parcours santé nutrition
- Goûters et petits déjeuners collectifs dans plusieurs quartiers mineurs
- Découverte d'activités sportives
- Ateliers cuisines

VIH / IST

 Actions portées majoritairement par AIDES : ateliers d'information et de prévention, programme URUD (démarche participative), formation du personnel, parcours individualisé, dépistages rapides...





79 actions mises en place de 2019 à 2021 (ORS NA)

Peu d'actions sur :

La prévention des violences

La promotion de la santé mentale / prévention du suicide

La promotion de la santé bucco-dentaire

Le risque infectieux





Actions des CSAPA pénitentiaires

- ❖ ETP renforcés en 2022 pour mener des actions de promotion de la santé (qui peuvent s'inscrire dans le programme d'action PPS de leur établissement hospitalier de rattachement)
- ❖ 13,5 ETP déclarés pour l'intervention en milieu pénitentiaire en Nouvelle-Aquitaine
- Près de 2 500 détenus vus au moins une fois par les CSAPA de Nouvelle-Aquitaine en 2021
- ❖ 2021 : 6100 heures dédiées à la prévention collective (pas de chiffres pour le milieu carcéral)
- Difficultés à mettre en place de la réduction des risques et dommages (RdRD), perçue par l'administration pénitentiaire comme une incitation à la consommation
- En attente de compléments d'informations sur les actions réalisées en milieu





4. Perspectives





Perspectives (concertation ARS/PJJ/DISP à mener)

Développement d'actions thématiques insuffisamment mobilisées (au-delà des thématiques déjà travaillées / intégrées dans la stratégie (ETP, nutrition, santé sexuelle, ..):

- Lutte contre les addictions / RDRD (dans les établissements moins bien dotés)
- Promotion de la santé mentale / prévention du suicide
- · Promotion de la santé bucco-dentaire
- · Prévention des violences

Approches populationnelles:

- Développer les actions prenant en compte l'environnement familial des jeunes relevant de la PJJ
- Développer des actions à destination des personnes placées sous main de justice non détenues et des sortants de détention

Développer les démarches participatives, rendre les milieux de détention plus favorables à la santé, et réorienter les services de santé pour être à même de répondre aux besoins des PPSMJ

Mettre en place un rendez-vous de prévention pour chaque PPSMJ.

Coordination par un seul acteur toutes les actions PPS à destination des PPSMJ

- Appel à candidature lancé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine
- · Consortium d'acteurs privilégié
- 1 ETP de chargé de mission





Merci de votre attention

Direction de la Protection de la Santé et de l'Autonomie Pôle Vulnérabilités Département Précarités et Addictions





Sources

Instruction interministérielle DGS/SP/DGOS/R4/DAP/DPJJ/2023/97 du 7 septembre 2023 relative à la mise en place d'une stratégie régionale de promotion de la santé en milieu pénitentiaire

Bilans CPOM / rapports d'activités des acteurs financés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Les droits des personnes détenues (sante.gouv.fr)

Haute Autorité de Santé - Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages par les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) (has-sante.fr)

La démarche participative : un axe essentiel de la démarche PJJ promotrice de santé en détention - Journée régionale santé des détenus – 27 janvier 2023 (Présentation de la DIRPJJ)

Avenant n°1 à la convention cadre de Partenariat en Santé Publique 2018-2023 – ARS Nouvelle-Aquitaine / DIRPJJ Sud-Ouest.

Bilan 2018-2022 – Principales réalisations. Projet Régional de Santé 2018-2028 Nouvelle Aquitaine. – ARS Nouvelle-Aquitaine. Pages 64-65

Thomas, P., Fauvet, T. (2018) Les suicides et tentatives de suicide, et leur prise en charge en milieu carcéral. ADSP (104), pp 28-30.

CRECEL R., GIRAUD J. Le dispositif médicosocial d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine, en 2021 : Les CSAPA. ORS Nouvelle-Aquitaine. Juin 2023. Rapport n° 166. 42 p

Haute Autorité de Santé - Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages par les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) (has-sante.fr)

CSAPA référent en milieu pénitentiaire : retour sur la journée de rencontre en Nouvelle-Aguitaine - Fédération Addiction (federationaddiction.fr)

Des rendez-vous prévention pour permettre à chaque citoyen de devenir acteur de sa santé | gouvernement.fr